

Commission Parcours

STAGE PERFECTIONNEMNT TIRS PARCOURS



09 mars 2019 Gentelles (A coté d'Amiens)





09h30	Accueil avec petit-déjeuner léger
	Présentations
	Souhaits et demandes particulières
	Thème 1: Gestion du stress
	Thème 2 : Théorie des 3 disciplines
12h00	Repas chaud prix en commun
13h30	Tirs en condition selon disciplines
16h45	Synthèse
17h00	Fin de la journée





Public: Archers esseulés dans leur structure ou archers expérimentés

Encadrement : Archers et coachs expérimentés dont Odile Demarque : Deux fois championne du monde et une fois championne d'Europe en tir campagne arc nu.

Tarif: 20 Euros (Repas et frais annexes)

Requis: Tenues chaudes, chaussures adaptées, matériel en bon état, avoir ses réglages de 5 à 30m, pour arcs droits et chasses quelques blunts empennées en fluflu en plus.

Ensuite: Des thèmes est groupes seront définis pour les stages suivant pour mieux cibler les actions de la commission et d'intervenants dédiés.

N'hésitez pas à poser des questions avant de vous inscrire.

Chèque à l'ordre du Comité Régional de Tir à l'Arc des Hauts de France.

Joindre fiche d'inscription la fiche de renseignements en annexe.

NOTE: Toute inscription au stage sera due.



Odile Demarque : Présidente de la Commission Parcours et Thierry Haudiquet

parcours@arc-hauts-de-france.com

2 rue Eugène Levaslot 02300 CHAUNY Site web: www.arc-hauts-de-france.com Messagerie: arc-hauts-de-france@orange.fr N° Siret: 412.115.008.00028 APE/NAF 926C













Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

Commission Parcours

Fiche d'inscription stage de perfectionnement parcours

Je soussigne,									
Nom :	Pr	énom :							
Tél ://									
Mail:									
Licence :	Club :								
Souhaite participer au stage de perfectionnement du 9 mars 2019 à Gentelles et m'engage à er respecter le règlement ci-après.									
Lu et approuvé, le									
Le stagiaire :		Les parents (pour les mineurs)							

Règlement Intérieur des stages parcours

- Article 1 : Le stagiaire se doit de respecter le règlement intérieur spécifique à la structure d'accueil.
- Article 2 : Vous êtes seuls responsables de vos actes et des mineurs que vous accompagnez.
- *Article 3* : Toute utilisation de substances interdites sur le lieu du stage entraînera une exclusion immédiate.
- Article 4 : Toute dégradation volontaire de matériel (appartenant à la structure d'accueil ou au Comité Régional) entraînera une exclusion immédiate et la prise en charge du coût des dégâts par le stagiaire ou les parents si le stagiaire est mineur.

IMPORTANT : Les inscriptions et le chèque sont à retourner impérativement pour le 6 mars au plus tard à cette adresse :

Odile Demarque 156 Route de Rouen 80100 Abbeville

2 rue Eugène Levaslot 02300 CHAUNY Site web: <u>www.arc-hauts-de-france.com</u> Messagerie: <u>arc-hauts-de-france@orange.fr</u> N° Siret: 412.115.008.00028 APE/NAF 926C













Fiche individuelle



Commission Parcours des Hauts de France



Info complémentaire	Déjà participé à un CF *	Nbre d'années de pratique	Catégorie - Arme	Niveau de pratique *	Pratique en parcours *		Club ou Cie :		NOM:	
Tel: /	0			Débutant						
/ / /	N			Intermédiaire Confirmé	Campagne					
	NON			Confirmé					Prénom :	Stage par
Mail:	INO			Débutant	Nature Débutant Intermédiaire					cours du .
	NON			Intermédiaire						Stage parcours du//
	N N		Confirmé							
@	0			Débutant	3D	60	Dept:		Age	
	OUI NO			Intermédiaire		62	.02.	N° de Licence :		
	NON			Confirmé		80	59	cence:	cence :	

^{*} rayer les mentions inutiles